



**Equal Pay Day 2011 – 11 mars 2011**  
**Journée d'action pour l'égalité salariale entre hommes et femmes**

Le BPW (Business & Professional Women) club de Lausanne organise une  
**table ronde vendredi 11 mars 2011, 12h00 à 13h00** suivi d'un cocktail  
à l'hôtel Mirabeau, av. de la Gare 31, Lausanne

Cette table ronde est organisée à l'occasion de la **troisième** journée de sensibilisation sur l'écart salarial hommes-femmes **Equal Pay Day** ([www.equalpayday.ch](http://www.equalpayday.ch)).

**Pourquoi le 11 mars ?** En Suisse, les femmes gagnent 19,3% de moins que les hommes. Une femme doit donc travailler jusqu'au 11 mars pour toucher le même salaire que son collègue masculin obtenu au 31 décembre.

Cette année, le BPW Switzerland tient à sensibiliser les entreprises en les invitant à vérifier leur politique salariale grâce notamment au Logib ([www.logib.ch](http://www.logib.ch)), au Dialogue des partenaires sociaux ([www.dialogue-egalite-salaires.ch](http://www.dialogue-egalite-salaires.ch)) ou à la certification equal-salary ([www.equalsalary.org](http://www.equalsalary.org)).

Introduction par **Véronique Goy Veenhuys**, fondatrice & CEO de la **Certification equal-salary**, membre du BPW Lausanne.

**Modération :** **Cyril Jost**, Responsable de la rubrique économique à L'Hebdo.

**Intervenant-e-s :**

- **Béatrice Voegelin**, Directrice des Ressources humaines de **HOTELA**, caisse de compensation AVS, 1ère entreprise vaudoise à obtenir le label equal-salary. Quelles sont les motivations et les résistances de se faire certifier et qu'en retire-t-on ?
- **Perry Fleury**, Directeur des Ressources humaines de **Retraites Populaires**, Lausanne et vice-président du CRQP. Retraites Populaires ont testé LOGIB. Quelles expériences en ont-ils retiré ?
- **Sophie Paschoud**, Secrétaire patronale, Politique générale, **Centre patronal**. Le monde patronal a à cœur d'assumer sa responsabilité sociale et salue toute action dans ce sens, pour autant qu'elle reste volontaire.
- **Patrick Vallat**, Directeur du CCMP+, Bureau de **Conseils en marchés publics et en management de projets** à Gland. Le droit suisse des marchés publics fait obligation aux entreprises soumissionnaires de garantir, entre autres exigences, le principe de l'égalité de salaire entre femmes et hommes. Des méthodes de contrôle ont été développées au niveau de la Confédération. Les cantons s'y mettent à leur tour.

**Prix :** CHF 25.-. A payer sur place. Accueil dès 11.45.

**INSCRIPTION obligatoire**

online [www.bpw-lausanne.ch](http://www.bpw-lausanne.ch), par courriel [info@bpw-lausanne.ch](mailto:info@bpw-lausanne.ch), tél. 076 412 57 84

Nom :

Prénom :

Fonction :

Entreprise :

Tél. /Courriel :